



Tél : 04 67 15 74 32

Mel : fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/034/>

CTL du 21/09/2018

En préalable, nous avons fait une déclaration liminaire que tu trouveras ci-joint.

En réponse, le Président a précisé qu'il ne commenterait pas les décisions politiques, il a toutefois affirmé que la quantification du volume d'erreur était le fruit de fuites internes.

Pour FO à qui profite le crime !!!

S'agissant de l'opposition de FO sur le prélèvement à la source par des entreprises, il relève que c'est déjà le cas du recouvrement des charges sociales et de la TVA.

C'est oublier que le coût du prélèvement à la source, à la charge de l'entreprise, sera in fine reporté sur le consommateur, alors qu'aujourd'hui il est déjà intégré dans l'imposition.

Réponse sur l'ASR : le service public doit se maintenir et s'adapter et les agents ont possibilité de demander un poste plus proche.

ASR 2019 modifiée :

Pour rappel il était prévu :

Le 01/01/19 ;

-Disparition des Trésoreries de GANGES, SERIGNAN et PEZENAS.

-Transfert assiette et recouvrement des particuliers, des communes d'AGDE et de VIAS vers le SIP de PEZENAS.

-Transfert de la gestion des professionnels des communes d'AGDE et de VIAS vers le SIE de PEZENAS.

-Transfert de la partie SIE de ST PONS vers le SIE GRAND BEZIERS.

-Fusion des SIP BEZIERS et BITERROIS pour former le SIP GRAND BEZIERS.

-Fusion des SPF BEZIERS 1 SPFE BEZIERS 2 pour former le SPFE BEZIERS.

-Scission du SIPE de PEZENAS en SIP PEZENAS et SIE PEZENAS.

Transferts d'emplois :

6 B/C de d'AGDE vers SIP PEZENAS

9 B/C de SIP BITERROIS vers SIP PEZENAS

8 B/C de SIE GRAND BEZIERS vers SIE PEZENAS

4 B/C de SIE ST PONS vers SIE GRAND BEZIERS

Rééquilibrage du portefeuille des trésoreries en fonction des intercommunalités.

Transfert d'emplois :

3 B/C de SERIGNAN vers BEZIERS MUNICIPALE
1 B/C DE SERIGNAN vers CAPESTANG
6 B/C de PEZENAS vers AGDE
1 B/C de PEZENAS vers BEZIERS HOPITAL
2 B/C de GANGES vers LES MATELLES

FO avait déjà émis des doutes dès le CTL du 28 juin 2018 sur les dispositions immobilières pour l'implantation à Pézenas. Vos élus avaient déjà demandé le report de l'ASR, convaincus de l'impossibilité de relogement des collègues.

L'administration a effectivement dû revoir sa copie, le temps des réalisations immobilières n'étant pas celui de l'ASR.

Le domaine effectue une évaluation du terrain, qui ne sera au plus tôt acquis qu'en 2019. La réalisation du projet est effectuée par l'établissement Foncier d'Occitanie, d'où un report de la partie ASR qui touche Pezenas.

Ce délai laisse un répit aux collègues concernés pour une mutation choisie ou mutation imposée.

En conséquence, la partie impôt d'Agde part vers le SIP et le SIE Grand Béziers et la scission du SIPE de Pezenas est reportée en 2020, voir plus

Malheureusement, la fermeture de la Trésorerie de Pezenas est maintenue au 31/12/18. Le transfert des quatre EPHAD est également reporté suite à la réticence des ordonnateurs.

D'où l'importance du soutien des élus pour le maintien de nos missions.

Ce point sera présenté en 2ème convocation suite au vote contre unanime des OS.

Création d'un quatrième SAID au sein du SIP Grand Béziers :

Dans le cadre de l'ASR 2019, un nouveau SAID sera créé (Béziers extérieur), résultat de la fusion des secteurs d'assiette de Capestang, Murviel et Sérignan.

Pour FO il s'agit d'une organisation technique des services et n'appelle pas de remarque particulière,

L'ensemble des organisations syndicales ont voté pour.

Gel de l'emploi de comptable sur Cournonterral :

Le poste est appelé à disparaître au 31 décembre 2019. Sa fermeture sera précédée en mars 2019 du départ à la retraite du comptable. L'administration envisage l'intérim par le comptable de Castries.

Vos représentants FO ont objecté que ce dernier faisait également valoir ses droits à la retraite en 2019. L'administration a convenu qu'une autre désignation d'un personnel de la DDFIP restait à l'étude,

FO regrette également cette concentration des services publics sur Montpellier engendrant toujours plus de déplacements et de difficultés d'accès alors que ces communes font partie de la Métropole

Vos élus ont voté contre ce gel d'emploi et réaffirmé leur opposition aux ASR.

Lors de ce point, la Direction a également évoqué la possibilité pour les agents de Cournonterral de rejoindre en 2020 la Direction à Montpellier, futur lieu d'accueil de

la Trésorerie fusionnée de Cournonterral et Castries dans le cadre d'un SAR.

FO DGFIP 34 assurera une grande vigilance sur la gestion des personnels et des affectations lors des suppressions de postes ou transferts.

Recrutements d'apprentis :

Pour information, l'administration nous indique le recrutement de 6 nouveaux apprentis : trois chargés de publicité foncière sur Béziers, Montpellier 1 et Montpellier 2, deux à la Direction des Affaires Juridiques, un à la division budget immobilier et logistique.

Pour rappel l'an passé l'Administration avait recruté 3 apprentis,

Affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP :

L'administration nous informe de l'affichage progressif d'indicateurs de qualité dans les SIP à destination des usagers pour améliorer la qualité de service rendu et restaurer la confiance des usagers des services publics.

Pour FO, l'objectif est de faire la part belle à la dématérialisation et convaincre les usagers de renoncer à l'accueil physique..

Questions Diverses

Vos élus FO ont demandé s'il y avait des projets d'expérimentation d'agences comptables dans le secteur public local ou hospitalier. Le Président nous a affirmé qu'il n'y avait aucun projet sur le département, qu'il n'avait fait aucune démarche ni été démarché par une collectivité ou hospital.

L'ENFIP a transmis les contingents de postes pour les inspecteurs en première affectation. Pour l'Hérault sont proposés 3 postes en gestion fiscale , 1 en contrôle fiscal et 1 en filière gestion publique.

Vos élus en CTL